



Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine

Sommaire, mai 2020

Sommaire, mai 2020	1
Edito	2
Vie de l'Église	3
Calendrier	3
Une plateforme de dons en ligne pour votre paroisse	3
Recommandations pour les activités paroissiales et professionnelles	4
Actualités	6
Écoute'aumônerie,	6
le numéro vert à votre écoute	6
Vivre et aimer	6
La Nuit du handicap.....	6
Une appli liturgie	6
Formations	7
Célébration des obsèques	7
Célébrer en établissements sanitaires ou médico-sociaux	7
Vie dans les paroisses et les secteurs	8
Déclaration de vacances de postes	8
Informations administratives et financières	9
Appels à dons	9
Vérifications des comptes	9
Offrandes.....	9
Dématérialisation	9
Enquêtes : rappels	9
Les services du Quai Saint Thomas.....	9
Publications	10
Revue <i>Foi et Vie</i> : numérique et gratuite !	10
Annonces	10
Les nouvelles de nos partenaires :	10
Recherche logement	10

Edito

EGLISE 2.0 ?

Depuis que la pandémie nous a atteints et tout particulièrement depuis que nous sommes confinés, les initiatives pour garder un lien communautaire à travers les médias sociaux ont été d'une extraordinaire créativité et prolifération dans l'UEPAL : vidéos sur des chaînes Youtube, cultes téléphoniques, messages et cultes sur les pages facebook des paroisses, etc. Des techniques que l'on croyait réservées aux jeunes générations, et dont on se méfiait peut-être parce qu'elles ont la réputation de véhiculer plutôt le pire que le meilleur, se sont révélées utiles et efficaces pour garder un lien communautaire, et même pour l'élargir et l'approfondir. Pas besoin de directives venues d'«en haut», tout le monde s'y est mis (même moi !) pour réaliser des supports d'une incroyable variété, allant du plus classique message enregistré ou filmé à des textes bibliques racontés en «motion picture» avec une collaboration entre laïcs et pasteurs : belle illustration du sacerdoce universel des baptisés !

Ces expériences bénéficient des plus récentes technologies de communication, ce qui ne devrait pas nous choquer, puisque la Réforme a bénéficié elle-même, en son temps, de la « nouvelle technologie » de l'imprimerie pour diffuser son message. Elles induiront peut-être de nouvelles manières d'être en Eglise, des formes communautaires plus fluides, sans doute plus œcuméniques, sous forme de réseaux de partage ou de groupes de maison. Il serait en effet souhaitable que les acquis spirituels et communautaires de cette période de confinement soient « capitalisés » et que nous en gardions le meilleur. Pour autant, l'énergie considérable que nous avons investie dans ces nouvelles formes de communication ne pourra pas être mobilisée indéfiniment. Car la tentation pourrait exister d'une « Eglise2.0 » où la fascination et l'efficacité de l'outil nous feraient oublier la « fidélité ordinaire », celle de la rencontre personnelle et communautaire : c'était le sens de mon invitation à une certaine sobriété après la floraison de propositions des fêtes pascales.

L'Eglise est le lieu de l'incarnation : Dieu n'a pas envoyé un texto ou une vidéo pour nous transmettre son Evangile, il est venu en chair et en os le vivre avec nous. Avec les médias sociaux, le risque de « désincarnation » nous guette, comme le souligne la philosophe et écrivaine Claire Marin dans son ouvrage « Mon corps est-il bien à moi ? ». Elle prend pour exemple, en matière de santé, la quasi-disparition de l'examen clinique au profit d'examens par des appareils experts, et en matière de communication, la distanciation par l'écrit instantané (mails, textos et autres Whatsapp) qui rend très difficile la perception des nuances chez l'interlocuteur. La crise sanitaire que nous connaissons nous contraint également à la « distanciation sociale », expression terrible qui vise à nous priver, certes pour d'excellentes raisons, de toute proximité corporelle, pourtant constitutive de notre humanité.

En réalité, les médias sociaux sont aussi une modalité de notre incarnation, de notre manière « d'être au monde », et il serait vain d'opposer une Eglise 2.0 à la « véritable Eglise ». Il s'agit simplement d'être conscients des limites et des dangers de ces outils, qui sont aussi de puissants moyens de manipuler les esprits, les fondamentalistes de tout poil l'ont bien compris. A l'ère de la « post-vérité » et des « big data », le devoir des chrétiens est d'être « dans le monde » tel qu'il est, mais non « du monde », en gardant une distance critique et un devoir de vigilance face à ses évolutions.

Christian ALBECKER, président de l'UEPAL

Vie de l'Église

Calendrier

Assemblée de l'Union - Consistoire supérieur – Synode

Le 19 juin 2020 sera l'occasion pour chacune des assemblées de se retrouver à distance en réunion avec un ordre du jour qui sera communiqué prochainement.

ESP

La commission financière continue son travail en visio conférence, le prochain Conseil d'Administration a également lieu sous cette forme. Nous vous informerons quant à l'Assemblée générale prévue en octobre prochain.

Une plateforme de dons en ligne pour votre paroisse

L'arrêt des cultes en présentiel a eu un impact humain considérable, renforçant un sentiment de solitude de bien des paroissiens. Nous sommes également conscients de l'importance de l'impact financier qu'a eu cette absence de cultes sur les comptes de votre paroisse.

Aussi, chaque paroisse disposera d'ici la fin de la semaine prochaine d'une possibilité de dons en ligne à travers une plateforme gérée par l'ESP (si tout se déroule comme prévu). Les dons perçus transiteront par l'ESP et seront intégralement reversés à chaque paroisse. Les frais de développement de cette plateforme, l'abonnement mensuel à l'application mais également les frais de transactions bancaires seront pris en charge par l'ESP.

Les liens vers ces plateformes de dons seront renseignés sur chaque page paroisse sur le site www.uepal.fr et clairement visibles avec un bouton "Donnez". Vous pourrez également intégrer ce lien dans vos propres supports de communication (site internet, page Facebook, newsletter,...).

Si votre paroisse dispose d'ores et déjà d'une telle plateforme, merci de nous en informer au plus vite en écrivant à communication@uepal.fr

Tous les détails techniques pour administrer ces dons parviendront aux receveurs et trésoriers directement.



Recommandations pour les activités paroissiales et professionnelles sur la base du protocole national de déconfinement pour la période du 11 mai au 2 juin 2020

(version du 8 mai 2020)

1. LES CULTES DANS LES LIEUX DE CULTE (cérémonies religieuses dans les textes officiels)

Ils sont interdits pour le moment. Ils devraient reprendre fin mai (ou début juin), mais avec des recommandations sanitaires contraignantes. Les recommandations de l'UEPAL à ce sujet vous seront envoyées dès que la date précise de reprise des cultes sera connue.

Les obsèques continuent à être célébrées au cimetière, en présence de 20 personnes maximum (sauf arrêté local plus restrictif).

2. LES REUNIONS

Les réunions paroissiales sont organisées sous la **responsabilité du Conseil presbytéral**, tenu à une obligation de moyens en matière sanitaire.

➤ **Nombre de personnes maximum autorisées à se réunir dans une même salle :**

10 personnes maximum, au minimum 4 m² par personne, en s'assurant de la possibilité de respecter les gestes barrières et la distanciation (1m devant, derrière, à gauche et à droite d'une personne).

En cas de doute, proposer le port du masque (grand-public) pour tous les participants.

NB : De façon générale, le port du masque n'est pas obligatoire, mais peut s'avérer utile dans les situations où il n'est pas possible de bien respecter les règles de distanciation. En outre, il peut contribuer à rassurer les personnes à risque ou angoissées par la situation actuelle d'épidémie.

Si vous avez besoin de masques grand public et ne trouvez pas à vous approvisionner localement, des masques grand public aux normes AFNOR sont disponibles au Quai St Thomas (téléphonez ou écrivez à l'accueil : 03 88 25 90 00 – accueil@uepal.fr).

➤ **Désinfection :**

Il est nécessaire de **procéder à une désinfection du lieu de réunion** (salle de réunion, accès, éventuellement office et **toilettes si elles sont accessibles**), après chaque réunion.

Une réalisation de cette désinfection par une entreprise spécialisée sera une garantie en termes d'obligation de moyens mis en œuvre par le Conseil presbytéral et de protection des bénévoles.

➤ **Peut-on éviter une procédure de désinfection entre 2 réunions espacées dans le temps dans un même lieu ?**

Selon les surfaces, le virus peut survivre de plusieurs heures à plusieurs jours. En conséquence, en l'absence de désinfection, un **temps d'une semaine entre 2 réunions** dans le même lieu serait nécessaire pour éviter tout risque de contamination.

➤ **Réunions en présentiel ou à distance ?**

Jusqu'à nouvel ordre, il est recommandé de continuer à organiser les réunions (Pastorales, CP,...) en Visio ou par téléphone.

Ces recommandations valent aussi pour le **catéchisme paroissial**. En dehors de la problématique sanitaire, la reprise ou pas de réunions de catéchisme peut aussi être liée à la réouverture des collèges. Il s'agit d'un choix du Conseil presbytéral (ou des conseils presbytéraux concernés).

[NB : pour tout renseignement au sujet des séjours de mineurs, contactez la Dynamique Jeunesse de l'UEPAL : dynamique-jeunesse@uepal.fr]

3. LES VISITES

Elles sont bien sûr autorisées et encouragées, mais dans le strict respect des gestes barrières et de la distanciation sociale.

Si nécessaire, utilisez des masques, en particulier si la personne visitée est à risque ou angoissée par la situation actuelle d'épidémie.

4. LES TESTS

Les campagnes systématiques de dépistage sont interdites. Vous serez testés seulement si :

- vous présentez des symptômes
- ou
- si vous avez été en contact rapproché avec une personne infectée (à moins d'1m pendant plus de 15 minutes)

		Avant le 11 mai		Du 11 mai au 1er juin	
				Départements à circulation épidémique :	
VIE SOCIALE ET ACTIVITÉS				FAIBLE	ÉLEVÉE
Cinéma et théâtres		✗	✗	✗	✗
Médiathèques, bibliothèques et petits musées		✗	✓	✓	✓
Grands musées		✗	✗	✗	✗
Forêts		✗	✓	✓	✓
Parcs et jardins		✗	✓	✗	✗
Plages et lacs		✗	✗	✗	✗
Salles de sport, salles des fêtes et polyvalentes		✗	✗	✗	✗
Colonies de vacances, camps, etc.		✗	✗	✗	✗
Mariages et cérémonies	Respecter 100% organisé	✗	✗	✗	✗
Lieux de cultes	Sans cérémonie	✗	✗	✗	✗
Cérémonies funéraires	Moins de 10 personnes	✗	✗	✗	✗
Cimetière		✗	✓	✓	✓
Rassemblements de plus de 10 personnes		✗	✗	✗	✗
Événements de plus de 5000 personnes		✗	✗	✗	Interdit jusqu'au 31 août

Actualités



Écoute'aumônerie, le numéro vert à votre écoute

Ce numéro a été mis en place pour la durée du confinement. Le service est prorogé jusqu'au 31 mai à 18h.

Rappel des numéros :

- 0 805 370 187 : Alsace du Nord, Moselle
- 0 805 370 183 : Centre Alsace
- 0 805 370 125 : Sud Alsace.

Des aumôniers et des pasteurs à votre écoute du lundi au samedi entre 9h et 18h. Appel gratuit depuis la France métropolitaine.

Vivre et aimer

« Vivre et Aimer », est épuisé. C'est l'occasion de revoir ce fascicule et de l'actualiser.

Certain·e·s parmi vous l'utilisent avec les couples qu'ils suivent pour préparer la bénédiction de leur union.

Rachel Wolff, responsable du service de la pastorale conjugale et familiale a quelques questions à ce sujet :

- Comment l'utilisez-vous ?
- Quels sont les retours des couples ?
- Quels textes sont « intemporels », incontournables ?
- Lesquels sont dépassés ?
- Qu'est-ce qui vous manque ?
- Autre suggestion ?



Grand merci pour vos retours qui serviront à la prochaine édition !

Vous pouvez simplement répondre par mail à rachel.wolff@uepal.fr

La Nuit du handicap

Christian Baltzinger, chargé de mission Handicap, indique que le prochain rendez-vous aura lieu le **samedi 12 juin 2021**. L'édition 2020 ayant été annulée. Nous vous donnerons plus d'infos sur cette grande fête dans un prochain numéro.

Une appli liturgie

La CPLR et l'EERV (Eglise évangélique réformée du canton de Vaud) mènent actuellement une réflexion en vue de créer une application mobile pour la liturgie des cultes.

Il existe une multiplicité de liturgies et de supports, pas toujours connus ou facilement accessibles et qui nécessitent des saisies parfois longues.

Avant d'élaborer un cahier des charges et pour étudier la faisabilité du projet, nous aimerions cerner avec vous vos besoins, en partant de vos habitudes et en ouvrant vers de nouvelles perspectives.



Aussi nous proposons aux pasteur.e.s et aux prédicateur.trices laïques un [questionnaire à remplir en ligne](#).

Nous vous remercions par avance pour le temps que vous y consacrerez.
Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter à joan.charras-sancho@uepal.fr

Formations

Célébration des obsèques

Deux sessions : mercredi 24 juin à Strasbourg et 30 septembre

Public concerné : aumôniers et laïques.

Une formation qui permet, aux aumôniers comme à d'autres, de se former pour les célébrations qu'ils ont à accompagner sur leurs sites, que ce soit d'obsèques ou juste de célébration d'adieux dans les EHPAD par exemple.

Détails de la formation : [cliquez ici](#).

Sur inscription jusqu'au 19 juin à : predicateurs@uepal.fr

Célébrer en établissements sanitaires ou médico-sociaux

Une session, 4 rencontres : 10 juin, 9 septembre, 7 octobre, 4 novembre à Strasbourg

Public concerné : aumôniers, pasteurs, prédicateurs laïques

Comment s'adresser aux publics fragilisés par la maladie, par l'âge ou atteints par des pertes cognitives lors des célébrations que nous animons au sein des établissements sanitaires ou médico-sociaux?

Détails de la formation : [cliquez ici](#).

Inscription prolongée jusqu'au 5 juin à : aesms@uepal.fr

Vie dans les paroisses et les secteurs

Déclaration de vacances de postes

Ministères en paroisse ou sectoriels

Inspection de Bouxwiller

- Consistoire de Bouxwiller (Kirrwiller)
- Consistoire de Dettwiller/Furchhausen (Wolschheim)

Inspection de Colmar

- Consistoire de Munster, secteur Petite Vallée (Soultzeren-Stosswihr)

Consistoire réformé de Metz

- Moselle Sud
- Ensemble Rives de Moselle (Amnéville, Hagondange / Maizières-lès-Metz)

Ministères spécialisés

AESMS (Aumônerie des Etablissements Sanitaires et Médicaux-Sociaux) :

- Aumônerie Thionville Bel Air & environs, poste à mi-temps, aumônier d'établissement

Candidatures

Les candidatures sont à adresser au président du Conseil de l'Union par l'intermédiaire du président de consistoire réformé ou de l'inspecteur·rice ecclésiastique concerné par le poste visé (ou du responsable de service pour l'AESMS). La déclaration de candidature est assortie d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation fondée sur le projet de paroisse/secteur/poste, ainsi que sur le cahier des charges ou la lettre de mission (documents disponibles à la Direction des Ressources Humaines sur simple demande).

Lorsque la décision du Conseil restreint est favorable, la candidature est transmise et l'ensemble de ces documents servent de base aux entretiens.

Renseignements : Josiane Acker, 03 88 25 90 08 - josiane.acker@uepal.fr

Vacance pastorale dans un secteur ou une paroisse

Lorsqu'un secteur ou une paroisse connaît une vacance pastorale, il/elle contacte l'Inspecteur·rice ecclésiastique ou le·a Président·e du Consistoire réformé afin d'engager avec lui-elle la réflexion sur l'avenir, dans le cadre d'un projet de secteur ou d'un projet paroissial articulé avec le projet du secteur ou du Consistoire. À l'issue de ce travail, le dossier est transmis par la voie institutionnelle (Président·e de Consistoire, Inspecteur·rice ecclésiastique) au Conseil de l'Union en vue d'une déclaration de vacance (pour l'EPRAL : après validation du Conseil synodal).

Informations administratives et financières

Contributions de Solidarité

Une proposition de contribution recalculée parviendra par les circuits habituels pour chaque paroisse. Le service financier se tient à la disposition des paroisses pour répondre aux questions et

Pour ceux et celles qui aiment les chiffres, la proposition d'une contribution révisée est calculée sur une diminution des recettes de 50% sur les comptes suivants :

- 706010 Offrandes dominicales
- 706020 Offrandes lors des casuels
- 706039 Offrande du dimanche de la Confirmation
- 706040 Dons

Ce montant est donné à titre indicatif. Nous serons bien sûr très reconnaissants aux paroisses qui peuvent maintenir leurs engagements au niveau prévu en signe de solidarité. Nous invitons celles qui, malgré cette contribution révisée, se trouvent en difficulté à contacter le service financier.

Appels à dons

La situation complique les traditionnels appels à don de printemps. Un certain nombre de dépliants et signets sont disponibles auprès du service financier, qui peut être contacté pour organiser un envoi. Par ailleurs le service communication se tient à votre disposition pour vous accompagner dans un appel à dons que vous souhaiteriez effectuer.

Contact : communication@uepal.fr

Pensez également à préciser les coordonnées bancaires de la paroisse dans les documents que vous éditez. Vous pourrez bientôt transférer le lien internet de votre page de dons en ligne.

Vérifications des comptes

Étant donné la situation sanitaire et pour nous protéger les uns les autres, les vérifications des comptes 2019 seront, en 2020, faites selon des modalités adaptées aux circonstances. Certaines de ces vérifications pourront par exemple se faire complètement à distance. Les modalités seront à préciser avec Corine Wolff.

Offrandes

Comme les cultes n'ont pas lieu en présentiels, les offrandes habituelles non plus.

InfoCP comporte tous les mois le rappel des offrandes. Le 10 mai c'est le culte Cantate : la Société luthérienne de mission et un évènement jeunes adultes devaient recevoir le fruit de ces offrandes. L'ESP réfléchit à ces questions, en lien également avec les partenaires et les porteurs de projets.

Dématérialisation

Les contacts physiques étant proscrits, la prudence est de mise également dans la manipulation de chèques. Pour les paroisses encore habituées à envoyer des chèques, à l'ESP en particulier, c'est l'occasion de passer à des virements (4 par an).

Enquêtes : rappels

Plusieurs enquêtes sont en cours pour lesquelles nous attendons encore des réponses :

- Enquête patrimoniale : URGENT ! Il manque encore une trentaine de réponses. Merci pour vos réponses au plus vite à Alla Burgun (alla.burgun@uepal.fr)
- Le recensement des salariés des paroisses : contact Josiane Acker (josiane.acker@uepal.fr)
- Enquête statistique : contact Alla Burgun

En cas de doute ou de question, n'hésitez pas à adresser un mail aux personnes contact.

Les services du Quai Saint Thomas

Les services du quai Saint Thomas sont encore majoritairement en télétravail au mois de mai conformément aux préconisations du gouvernement. Aucune réunion en présentiel n'aura lieu pendant cette période, le

temps de pouvoir organiser en particulier les nettoyages des locaux prescrits en vue de protéger les personnes.

Publications

Revue *Foi et Vie* : numérique et gratuite !

À mi-chemin entre les revues purement académiques et les journaux protestants grand public, *Foi & Vie* publie chaque année six numéros : trois numéros thématiques, un *Cahier Biblique*, un *Cahier du Christianisme social*, et un *Cahier d'études juives*. Une offre de réflexions de fond sur les grands problèmes d'actualité qui questionnent la foi protestante... [Plus d'infos](#).

Si vous voulez recevoir gratuitement la revue *Foi & Vie* : [cliquez ici](#).



Annonces

Les nouvelles de nos partenaires :

Le Nouveau Messager

Le Nouveau Messager 55 d'avril-mai n'a pu paraître faute d'imprimeur et de routeur. C'est donc un numéro 55/56 qui sera diffusé fin juin dans les secteurs abonnés.

ACAT

L'ONG chrétienne contre la torture et la peine de mort, nous donne des nouvelles :

<https://www.acatfrance.fr/bonne-nouvelle/wang-quanzhang-enfin-reuni-avec-sa-famille->

Recherche logement

La Fédération d'Entraide Protestante Grand Est nous demande de publier cette annonce : le collectif d'accueil de Wangen cherche un logement pour une famille de 7 personnes (2 adultes et 5 enfants). Cette famille syrienne a été accueillie à Wangen, à son arrivée en France il y a bientôt un an.

La famille souhaite rester dans le même village après y avoir tissé des liens précieux. La famille est en capacité de payer un loyer.

Toute proposition sera étudiée avec reconnaissance.

Contact : Laurence Hahn, 06 49 36 98 32.